***Note d’information à l’occasion de la Journée Mondiale***

***de la Population 2022***

La communauté internationale célèbre le 11 juillet de chaque année la journée mondiale de la population. S’inscrivant dans un contexte toujours dominé par la pandémie liée au Covid-19, le Haut-commissariat au Plan, présente, à cette occasion, quelques éléments d’information sur l’accès des femmes aux services de santé, en particulier les services de la santé maternelle, de la santé reproductive et l'accès des enfants aux services de vaccinations. Cette note mettra également l'accent sur la situation en activité des femmes et la répartition des tâches dans le ménage à la lumière des résultats de l’enquête sur l’impact du coronavirus sur les ménages lors du confinement et à la sortie.

***La crise sanitaire entrave l’accès aux soins de santé maternelle, reproductive et infantile***

Durant son instauration, le confinement a fortement impacté l'accès aux services de santé pour les femmes et risque d'affecter ces dernières pour de nombreuses années encore. Alors que les efforts se concentrent sur la réduction de la propagation du virus, des services essentiels tels que l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive ont été perturbés. Un peu moins du tiers (27,3%) des femmes n’ont pas eu accès aux soins de santé maternelle, et 20,8% pour les services de santé reproductive. Le non-accès aux services de santé maternelle est plus élevé en milieu rurale avec 32,4% contre 22,6% en milieu urbain. Ces pourcentages sont respectivement de 28,0% et 16,7% dans le cas des soins de santé reproductive.

S’agissant des visites pré et post natales, près du quart (26,6%) des femmes concernées n’ont pas pu bénéficier de ces services à cause des difficultés d’accès et 26,2% pour manque d’argent (difficulté financière). Ces raisons diffèrent selon le milieu de résidence : pour les femmes rurales, les difficultés d’accès viennent en premier lieu avec 35,9%, suivi du manque d’argent (31,9%) et de la crainte de contamination avec 15,8%. En revanche, pour les citadines, c’est beaucoup plus la crainte de contamination qui les empêche d’accéder à ces services (27,8%), suivie du manque d’argent (20,8%) et des difficultés d’accès (17,8%).

La crise sanitaire liée à la Covid-19 affecte les enfants à une échelle sans précédent, et pourrait mettre en péril des années de progrès accomplis dans le domaine de la santé et particulièrement celui de la vaccination. Sur l’ensemble des enfants de moins de 5 ans ayant nécessité, en période de confinement, un service de vaccination, près de 11,7% n’ont pas pu en bénéficier. Quant aux raisons de non accès aux services de vaccination, les raisons principales évoquées par les ménages sont : la crainte de contamination et les difficultés d’accès (transports, etc.).

***Situation économique des femmes et Covid-19***

Au-delà de ses conséquences sur la santé, la pandémie entraîne des pertes économiques importantes particulièrement pour les femmes, les poussant dans la vulnérabilité et la pauvreté. Ainsi, les ménages dirigés par des femmes ont plus subi la perte de revenus que leurs homologues hommes chefs de ménage, et ce quel que soit le secteur d’activité. La proportion des ménages dirigés par une femme, se trouvant sans revenus s’élevait à 72% dans le commerce, 58% dans l’industrie (y compris l’artisanat), 36,4% dans l’agriculture et 41% dans les services. Pour les ménages dirigés par un homme, ces proportions sont respectivement de : 46% dans le commerce, 53% dans l’industrie, 32,5% dans l’agriculture et 33,4% dans les services.

***Répartition genrée du temps et Covid-19***

La pandémie de la Covid-19 peut avoir des implications importantes pour l’égalité femmes-hommes au sein des ménages, tant pendant le confinement que lors de la reprise. Pour ce qui est de la répartition des tâches ménagères (cuisine, vaisselle, linge...), les femmes consacrent 6 fois plus de temps que les hommes aux travaux ménagers. Par rapport à une journée normale avant la crise, les femmes ont consacré 45mn/jour de plus pour les tâches à domicile. Le temps moyen journalier alloué aux travaux ménagers à domicile est de 4h27mn pour les femmes contre 45mn pour leurs homologues masculins.

D’un autre côté, de nombreux hommes se sont plus impliqués aux travaux ménagers qu’auparavant et ont assumé en partie la responsabilité des soins aux enfants. L'enquête a montré que près de 45% des hommes ont pris part aux travaux ménagers contre 13,1% en 2012. Les plus impliqués aux travaux ménagers sont ceux ayant un niveau scolaire supérieur (51mn) et ceux appartenant au 20% des ménages les plus aisés (1h04mn). En outre, près d'un homme sur cinq (19,3%) a contribué pour la première fois aux travaux ménagers pendant le confinement.

***L’éducation des enfants, les soucis financiers et le travail domestique sont les causes de conflit au sein des couples pendant la crise sanitaire***

La crise sanitaire a engendré de multiples répercussions négatives sur le vécu des ménages, notamment dans les aspects liés aux répartitions des tâches entre les époux, l’accompagnement et l’éducation des enfants. Près de 8,4% des marocains rapportent avoir eu des disputes conjugales au sujet du partage des tâches ménagères au sein du couple, dont 63% des cas plus qu’auparavant et près de 12% des parents d’enfants en âge de scolarisation rapportent avoir eu des disputes conjugales à cause de l’accompagnement scolaire des enfants.

Les soucis financiers sont aussi la source de tension et de dispute conjugale pour plus d’un marocain sur cinq (22%), dont 72% des cas plus qu’à l’accoutumée. Les parts les plus élevées sont enregistrées parmi les jeunes de moins de 24 ans (28%), les chômeurs (26%) et les couples ayant des enfants (26%).